

2023-1188
2023-12-15



Prairie Gold™

Farine de Gluten de Maïs Technique

POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE RECONDITIONNEMENT

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT
L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF: Farine de gluten de maïs 100 %

No D'HOMOLOGATION 28808 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL

ATTENTION IRRITANT POUR LES YEUX

CONTENU NET : Vrac

Ingredion Canada Corporation

1600 – 90 Burnhamthorpe Road West

Mississauga, ON

L5B 0H9

Avertissement : Contient des sulfites, un allergène

2023-1188
2023-12-15

MODE D'EMPLOI :

À utiliser uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

GÉNÉRAL : Recourir immédiatement à de l'aide médicale si une irritation ou des signes de toxicité se manifestent et persistent ou sont sévères. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE :

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Peut causer une sensibilisation. Peut causer une irritation des yeux modéré et temporaire. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières. Lorsque vous manipulez le produit, pour raison hygiénique, porter chemise à manche longue, pantalon, souliers fermés et gants.

ENTREPOSAGE :

Entreposer le produit dans un endroit frais et sec loin des semences, des engrais et des autres pesticides. Garder le produit loin du feu, d'une flamme nue ou de toute autre source de chaleur.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens doivent éliminer les principes actifs et les contenants superflus conformément à la réglementation municipale ou provinciale. Pour obtenir de plus amples renseignements ou s'informer sur le nettoyage des déversements, communiquer avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.